



Vous souhaitez relever avec succès un nouveau défi dans un cadre de régulation d'avant-garde et un secteur en profonde transformation numérique ? Vous aimez travailler dans un environnement créatif et agile ? En tant que **coordinateur prévention du jeu excessif** à l'**Autorité nationale des jeux**, vous êtes le garant technique et méthodologique des projets et outils d'analyse déployés en matière de prévention du jeu excessif et de la protection des mineurs, de l'instruction des plans d'actions de prévention du jeu excessif ou pathologique et du jeu des mineurs des opérateurs et de l'accompagnement des opérateurs dans leur mise en œuvre.

Concrètement, vous serez amené(e) à :

- ✓ Piloter l'examen des plans d'actions annuels de prévention du jeu excessif et du jeu des mineurs des opérateurs de jeu d'argent
 - Coordonner et examiner l'examen des bilans et plans des opérateurs agréés, des titulaires de droits exclusifs, des casinos/clubs de jeux, et des sociétés de courses ;
 - Proposer des prescriptions ou des recommandations aux membres du Collège ;
 - Assurer l'instruction et la production des projets de décision en co-responsabilité avec le référent juridique.
- ✓ Concevoir des outils méthodologiques et des référentiels sur la base du cadre de référence de l'ANJ « Prévention du jeu excessif ou pathologique et protection des mineurs », plus particulièrement sur la formation et la sensibilisation des acteurs ;
- ✓ Impulser une dynamique partenariale avec les organismes d'aide aux joueurs et structures de recherche ;
- ✓ Accompagner les acteurs des jeux web 3 dits jeux à objets numériques monétisables (JONUM) dans la mise en œuvre de leurs obligations relatives à la prévention du jeu excessif et du jeu des mineurs en concevant des outils méthodologiques et des référentiels propres aux spécificités des JONUM pour les appuyer à atteindre des standards de protection élevés ;
- ✓ Manager une équipe de 3 collaborateurs, en s'assurant du développement de leurs compétences et de leur adhésion aux objectifs fixés ;
- ✓ Assurer une veille scientifique, sociale, économique, sociologique des grandes tendances en matière l'addiction aux jeux d'argent et la prévention du jeu des mineurs.

Et si c'était vous ?

- ✓ Vous êtes diplômé d'une master 2 en sciences humaines et sociales, ingénieur social ;
- ✓ Vous disposez d'une expérience réussie de 4 à 5 ans dans le secteur public ou de l'addictologie et dans des fonctions managériales ;
- ✓ Vous faites preuve de rigueur, de réactivité et de proactivité, avez un excellent sens du relationnel et de fortes capacités d'adaptation et disposez d'un bon esprit d'analyse, de synthèse et d'une curiosité sans relâche ;
- ✓ La compréhension des dispositifs de lutte contre les addictions n'a plus de secret pour vous ;
- ✓ Votre écoute, votre curiosité et votre créativité sont vos principaux atouts pour comprendre les besoins, proposer des solutions innovantes dans un marché en pleine mutation et dialoguer avec différents interlocuteurs ;
- ✓ Vous avez l'esprit d'équipe afin d'atteindre les objectifs ensemble.

Plus qu'un poste, un tremplin

Rejoindre l'ANJ, c'est intégrer une équipe à taille humaine (79 collaborateurs), animée par le goût du challenge, du partage et de la création et avoir de véritables responsabilités pour acquérir une expertise sur des sujets innovants et donner du sens à ses missions. L'ANJ facilite l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle et offre la possibilité à nos collaborateurs de travailler sur un rythme alterné entre site et télétravail.

Pourquoi nous choisir ?

L'**Autorité nationale des jeux** est une autorité administrative indépendante qui régule de façon unifiée l'ensemble du secteur des jeux d'argent et de hasard, soit un marché de près de 13,5 milliards d'euros en 2023 et environ 28 millions de joueurs, occasionnels comme assidus, dans un contexte de *gamification* et d'innovation de l'offre. La régulation de l'ANJ cherche à concilier l'enjeu d'attractivité du marché légal (sous droit exclusif ou en concurrence : paris sportifs, poker, loteries, paris hippiques, casinos) et les impératifs de santé publique de protection des joueurs.

Caractéristiques du poste

- ✓ *Agent contractuel de l'Etat en CDI, fonctionnaire titulaire d'une des fonctions publiques détaché sur contrat (catégorie A)*
- ✓ *Les agents publics sont soumis aux dispositions réglementaires en matière de déontologie et la réglementation interdit aux agents de l'ANJ d'engager des mises auprès d'opérateurs de jeux d'argent et de détenir des participations au sein de ces derniers.*
- ✓ *Rémunération selon profil et expérience.*

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer à : recrutement@anj.fr